

**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**  
**Case postale 136**  
**1024 ECUBLENS**

**PROCES-VERBAL**

**de la séance du 16 février 2011**

**19h 00**

**Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens**

**Salle Polyvalente**

**Ordre du jour :**

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010
- 3) Correspondance – Communications
- 4) Indemnités annuelles aux membres
- 5) Casiers des élèves
- 6) Sécurité sur le chemin de l'école (information)
- 7) Fêtes de fin d'année scolaire
- 8) Sport scolaire facultatif
- 9) Journée des métiers (JOM)
- 10) Soutien au développement de séjours linguistiques
- 11) Divers – Propositions individuelles
- 12) Date de la prochaine séance (modification)

<u>Présents</u> :	Mme Pascale	<b>MANZINI</b>	présidente et conseillère municipale
	Mme Francine	<b>BRUNI</b>	conseillère communale
	Mme Anne-Claude	<b>GILLI</b>	conseillère communale
	Mme Danièle	<b>GUTOWSKI</b>	conseillère communale
	M. Serge	<b>LUGON</b>	Directeur des écoles
	Mme Mireille	<b>OLIVET</b>	Enseignante
	M. Paolo	<b>PEDRUZZI</b>	Enseignant-Doyen secondaire
	M. Alain	<b>PORCHET</b>	Enseignant
	Mme Clémentine	<b>HUBLEUR</b>	Parents
	Mme Maïté	<b>PEREZ CHEVALLAZ</b>	Parents
	Mme Sylvie	<b>PITTET BLANCHETTE</b>	Parents
	Mme Lysiane	<b>THEVOZ-MUSIO</b>	Parents
	M. Giuseppe	<b>BIANCANIELLO</b>	Centre de Jeunes
	Mme Nathalie	<b>MANFREDI</b>	Actigym
<u>Excusés</u> :	M. Aitor	<b>IBARROLA</b>	Commission d'intégration
	M. Vincent	<b>GUYAZ</b>	Pasteur
<u>Procès-verbal</u> :	Mme Sylvette	<b>MENETREY</b>	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue et ouvre la séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010

Mme Pittet Blanchette fait remarquer, au point 4+5), paragraphe 2, qu'elle n'a jamais souhaité, ni demandé, l'harmonisation des horaires entre le primaire et le secondaire. Le procès-verbal de la séance du 29 septembre 2010 et ensuite adopté sans autre modification.

3. Correspondance – Communications

Un dossier contenant les informations remises aux parents des futurs élèves CIN est remis à chaque membre. Le dossier créé en début d'année scolaire par la Direction des écoles à l'intention des nouveaux maîtres est mis en circulation pour prendre connaissance.

4. Indemnités annuelles aux membres

Une liste des présences est tenue à jour par la secrétaire. L'indemnité annuelle aux membres est versée en fonction du nombre de participation aux séances à raison de fr. 50.— par séance.

La participation aux séances extraordinaires, tel un groupe de travail par exemple, doit être annoncée à la secrétaire au moyen du formulaire adhoc créé à cet effet.

5. Casiers des élèves

La pose de casiers pour les élèves est en cours de réflexion par le service des bâtiments en collaboration avec la Direction des écoles. Selon décision municipale, ce projet fera l'objet d'un préavis afin que tous les bâtiments du Pontet en soient munis.

6. Sécurité sur le chemin de l'école (information)

Le dossier concernant la sécurité sur le chemin de l'école suit son cours. Une séance a été organisée en janvier par la Direction des écoles, secteur administratif, entre les différents services concernés, afin d'étudier un agrandissement de l'arrêt du bus scolaire à la Coquerellaz et de suggérer des pistes de réflexion à la Municipalité pour tenter de diminuer le trafic de voitures aux abords de ce collège.

## 7. Fêtes de fin d'année scolaire

Suite à la séance de parents organisée par le secteur parents du Conseil d'établissement le 4 décembre 2010, une demande d'envisager différentes possibilités de fêter la fin de l'année scolaire a été souhaitée. M. Pedruzzi signale que cette année déjà, toutes les manifestations artistiques ont été planifiées sur l'avant dernière semaine d'école. Un groupe de réflexion pour étudier diverses solutions à proposer pour 2012 est créé. Mmes Manzini, Manfredi, Perez-Chevallaz, ainsi que MM. Porchet et Biancanello en feront partie.

Un courrier de la part de deux élèves de la classe 9VSO/2, signée par Matthieu Blanchette et Camille Ducret, a été envoyé à la Présidente du Conseil d'établissement, à propos de l'organisation d'un bal de fin d'année, envisagé soit le 25 juin ou le 2 juillet 2011. Ce courrier demande l'aide du Conseil d'établissement pour appuyer le projet et prendre la responsabilité de la réservation de la location de la salle.

Matthieu Blanchette est présent dans la salle. Il est venu défendre son projet et présente les démarches déjà effectuées à ce jour, ainsi que sa motivation pour que ce type de soirée puisse avoir lieu. Un débat est entamé sur le sujet et un partage de points de vue a lieu.

Compte tenu des expériences déjà vécues par plusieurs membres pour ce genre de manifestation, de la difficulté d'organiser et de prendre la responsabilité de la sécurité d'une telle soirée, le Conseil d'établissement est finalement défavorable à entrer en matière dans ce projet.

Le vote présente le résultat suivant :

4 personnes sont favorables pour entrer en matière  
8 personnes sont défavorables pour entrer en matière  
2 abstentions

Mme Menétréy fait appel aux membres du conseil d'établissement à l'occasion des deux cérémonies des promotions du 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour s'engager dans la préparation et le service de l'apéritif aux parents. Mmes Chevallaz-Perez, Hubleur, Pittet Banchette et Thévoz-Musio s'annoncent volontaires.

## 8. Sport scolaire facultatif (SSF)

Mme Hubleur remercie l'école pour les propositions de Sport scolaire facultatif en 2010-2011. Suite à la séance du 4 décembre, certains parents souhaiteraient voir une activité proposée le mercredi après-midi. Il faut cependant savoir que l'ouverture d'un groupe de SSF est soumise à certaines conditions, soit :

- les salles de gymnastiques doivent être disponibles
- une plage horaire doit rester libre le mercredi après-midi pour procéder aux nettoyages des locaux
- il faut trouver les moniteurs/enseignants adéquats
- l'autorisation du Service d'Education Physique et du Sport pour obtenir les subsides pour le paiement des moniteurs.

Une réflexion est menée par le secteur administratif de la Direction des écoles pour revoir les tarifs des heures payées aux moniteurs/enseignants.

## 9. Journée des métiers (JOM)

Cette année la journée des métiers a eu lieu alors que des classes étaient à l'école à la montagne. Les élèves de ces classes n'ont donc pas pu participer à cette journée. La date est fixée par le Département. Il

est difficilement concevable de modifier le planning des classes prévues pour l'école à la montagne. En effet, la répartition des semaines à Morgins doit tenir compte d'un tournus comprenant les trois communes faisant partie de l'Entente intercommunale du chalet Les Alouettes. Dans l'organisation interne de l'école les classes du CYT5 sont prévues en début d'année scolaire pour des questions d'homogénéisation.

A l'issue de cette journée un formulaire est complété par les élèves ayant participé, mais il n'existe aucun suivi.

#### 10. Soutien au développement de séjours linguistiques

Mme Pittet Blanchette souhaite connaître dans quelle mesure l'école favorise les séjours linguistiques. M. Lugon précise que régulièrement des élèves présentent un dossier pour un séjour linguistique et que la direction des écoles préavise favorablement à de telles demandes. Il ajoute qu'il s'agit-là d'un sujet pédagogique qui n'a pas lieu d'être traité par le Conseil d'établissement. Cependant il existe de nombreuses possibilités de séjours linguistiques de manière individuelle pendant les périodes de vacances scolaires.

#### 11. Divers – Propositions individuelles

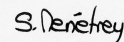
Néant.

#### 12. Date de la prochaine séance (modification)

La date de la prochaine séance du Conseil d'établissement, initialement prévue le 11 mai, est reportée au 18 mai 2011, à 19h., et sera suivie d'un apéritif et d'une collation pour clore les séances de cette législature.

Séance levée à 20h.30

La secrétaire :



S. Menétrey